



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER 2 PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

2020/2021

Direction: M. Jean-Christophe GALLOUX

Masters 2 en Droit - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation initiale

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

Former des cadres juridiques qui exerceront au sein des entreprises, de cabinets de conseil en propriété industrielle ou de cabinets d'avocats. Certains étudiants ayant une formation scientifique doivent trouver dans ce diplôme le moyen d'acquérir une formation juridique en propriété industrielle de nature à compléter utilement leurs compétences techniques.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Profil(s) / cursus / parcours antérieur(s) recommandé(s) :

Ce master est ouvert :

- Aux candidats titulaires d'un master 1 juridique, relevant de préférence du droit privé (droit privé général, droit privé des affaires) ;
- Aux titulaires d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation, après examen du dossier déposé par l'étudiant.

Capacités d'accueil et modalités d'accès

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PROGRAMME

Tous les enseignements sont obligatoires.

Bloc 1 : Environnement de la propriété industrielle (98h)

- Contrats/*Licensing* (20h CM et 18h TD)
- Concurrence (15h CM et 15h TD)
- Contentieux de la propriété industrielle (20h CM et 10h TD)

Bloc 2 : Signes distinctifs (75h)

- Marques (20h CM et 20h TD)
- Appellation d'origine et indications de provenance (15h CM et 10 TD)
- Noms de domaine (10h CM)

Bloc 3 : Créations techniques (105h)

- Brevet et savoir-faire technique (30h CM et 25h TD)
- Droit de l'informatique (15h CM et 10h TD)
- Dessins et modèles (15h CM et 10h TD)

Un enseignement de langue (25h TD) dans l'une des cinq langues étrangères enseignées à l'université (anglais, allemand, espagnol, italien et russe).

Stage obligatoire d'au moins 3 mois dans une entreprise (de préférence dans un service de propriété industrielle ou un service juridique), en cabinet d'avocats spécialisés en propriété industrielle ou dans un cabinet de propriété industrielle.

Total :

- Volume horaire par étudiant : 303h
- Volume horaire global : 303h
- ECTS : 60.

► DÉBOUCHÉS

- Carrières de la propriété industrielle, notamment dans le domaine des marques, dessins et modèles, de la concurrence déloyale ;
- Cabinets de conseil ou d'avocats spécialisés en propriété industrielle, service juridique ou service propriété industrielle de grandes entreprises ou à l'Institut National de la Propriété Industrielle.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► CONTACT

Merci d'adresser toutes vos questions à master@u-paris2.fr en précisant votre identité et votre cursus actuel.

Responsables Scolarité

Scolarité Panthéon

12 place du Panthéon, bureau 108A

75231 Paris cedex 05

Tél. : +33 (0)1 44 41 55 92.

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-2-propriete-industrielle>

► INFORMATIONS EMPLOI DU TEMPS 2020-2021

- Réunion de rentrée : mardi 22 septembre 2020 de 13h à 14h en salle 4 du Panthéon (*aile Soufflot, escalier M, 1er étage*)
- Début des enseignements : lundi 28 septembre 2020

Emploi du temps du M2 Propriété industrielle :

- [[{"fid": "51840", "view_mode": "wysiwyg", "fields": {"format": "wysiwyg"}, "link_text": "1er semestre.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"6": {"format": "wysiwyg"}}, "attributes": {"class": "media-element file-wysiwyg", "data-delta": "6"}}]]
- [[{"fid": "51684", "view_mode": "wysiwyg", "fields": {"format": "wysiwyg"}, "link_text": "2nd semestre.pdf", "type": "media", "field_deltas": {"5": {"format": "wysiwyg"}}, "attributes": {"class": "media-element file-wysiwyg", "data-delta": "5"}}]]

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université